



LES ENFANTS SANS VIE

Administrer une question incertaine

Colloque interdisciplinaire et international

13 et 14 juin 2022

**Amphithéâtre Fugier,
Université Lumière Lyon 2
18 Quai Claude Bernard, 69007, Lyon**

En partenariat avec



Programme du 13 juin

9h00 : Accueil & Ouverture du colloque

Introduction par les institutions partenaires : Institut des études et de la recherche sur le Droit et la Justice & Fondation des services funéraires—ville de Paris

9h30-11h00 : Session 1 - « Accoucher et ne pas naître »

Modération : Philippe Charrier, CNRS, Centre Max Weber (UMR5382)

- **Philippe Charrier** (CNRS, Centre Max Weber), Accoucher d'un enfant sans vie dans le contexte de la périnatalité
- **Dominique Memmi** (CNRS, Chercheur en sciences sociales), La seconde vie des bébés morts

Discussion avec la salle

Pause

11h15-12h45 : Session 2 - « Enregistrer à l'État civil »

Modération : Isabelle Sayn, CNRS, Centre Max Weber (UMR5382)

- **Guillaume Rousset** (Université Jean Moulin Lyon 3, IFROSS/CRDMS), L'acte d'enfant sans vie, esprit et contenu des normes juridiques en faveur du deuil périnatal
- **Gaëlle Clavandier** (Université Jean Monnet, Centre Max Weber), L'acte d'enfant sans vie, un acte comme les autres. Mise en œuvre des normes juridiques dans les services d'état civil

Discussion avec la salle

Déjeuner libre

14h30-16h00 : Session 3 - « Prénommer et nommer »

Modération : Marie-Clémence Le Pape, Université Lyon 2, CNRS, Centre Max Weber (UMR5382)

- **Anne-Catherine Loisier** (Sénatrice), La genèse de la loi du 6 décembre 2021
- **Gaëlle Clavandier** (Université Jean Monnet, Centre Max Weber), Identifier, prénommer et nommer les enfants sans vie. De l'état civil aux réseaux sociaux.

Discussion avec la salle

Pause

16h15-17h45 : Table Ronde - « Administrer et (s')adapter »

Animation : Philippe Charrier, CNRS, Centre Max Weber (UMR5382)

- **Jennifer Moritel** (sage-femme libérale),
- **Estelle Benier** (sage-femme, CHU de St Pierre de la Réunion)
- **Céline Moralès** (Pôle décès ville de Lyon)
- **Valérie Huet** (OGF),
- **Catherine Régniès** (crématorium de Lyon)

Programme du 14 juin

9h00-10h30 : Session 4 - « Désigner les acteurs, créer des collectifs »

Modération : Hervé Cazeneuve, Université Jean Moulin Lyon 3, IFROSS/CRDMS

- **Philippe Charrier** (CNRS, Centre Max Weber, UMR5382), Des professionnel.le.s, des femmes et des couples. Les décès périnataux et la parentalité
- **Maryse Dumoulin** (MCU-PH retraitée, Université Lille 2, Médecin médiateur bénévole au CHRU de Lille), Co-cheminement parents et soignants à l'épreuve du deuil périnatal. L'expérience associative « Nos tous-petits ».

Discussion avec la salle

Pause

10h45-12h15 : Session 5 - « Accompagner les processus de deuil »

Modération : Guillaume Rousset, Université Jean Moulin Lyon 3, IFROSS/CRDMS

- **Marion Girer** (Université Jean Moulin Lyon 3, IFROSS/CRDMS), Vers la reconnaissance de droits sociaux liés aux enfants sans vie
- **Marie-Frédérique Bacqué** (Université Strasbourg, SuLiSoM-UR3071), Vingt ans d'accompagnement psychologique de parents d'enfants nés sans vie. La fracture anthropologique est toujours là

Discussion avec la salle

Déjeuner libre

14h00-15h30 : Session 6 - « Situer la réflexion dans le temps »

Modération : Philippe Charrier, CNRS, Centre Max Weber (UMR5382)

- **Emilie Portat** (Direction de l'archéologie, Chartres Métropole, UMR 7041 ArScAn, équipe TranSphères), Emotions et réactions autour de l'enfant né sans vie dans les sociétés du passé : quand l'archéologie questionne la gestion de la mortalité périnatale
- **Nathalie Sage Pranchère** (CNRS, laboratoire SPHERE, UMR 7219) **Vincent Gourdon** (CNRS, Centre Roland Mousnier, UMR 8596), Entre exclusion et réintégration, le devenir funéraire des mort-nés en France (Epoque moderne—XIX^e siècle)

Discussion avec la salle

Pause

15h45-17h15 : Session 7 - « Poursuivre la réflexion par-delà les frontières »

Modération : Sylvie Bernigaud, Université Lumière Lyon 2

- **Catherine Gaignat**, (Haute école de travail social et de la santé Lausanne, HETSL | HES-SO), Les enfants mort-nés et les enfants nés sans vie. Etude dans un canton de la Suisse francophone
- **Nicole Gallus**, (Avocat, professeur à l'Université Libre de Bruxelles), Le regard du droit belge sur les enfants sans vie

17h30 : Clôture du colloque

La mort périnatale constitue depuis de nombreuses années une question centrale qui répond à de forts enjeux sociaux, humains, mais aussi normatifs et éthiques. À partir des années 1990, les pratiques hospitalières et les modalités d'enregistrement à l'état civil à destination des enfants sans vie ont évolué, faisant émerger de nouvelles normes sociales et juridiques. Ces changements permettent, à ceux qui se vivent parents, d'inscrire l'enfant sans vie dans l'histoire familiale affective. Ce colloque vise à poursuivre la réflexion initiée sur ce thème dans le cadre du projet de recherche **PÉRISENS** (« Périnatalité, statuts, enregistrement, statistiques »). Il se concentre sur les modes d'enregistrement des enfants sans vie, notamment à l'Etat civil, mais aussi sur la manière de nommer (nommer les acteurs concernés mais aussi quel prénom et nom pour l'enfant sans vie ?). Développant une approche pluridisciplinaire, ce colloque bénéficiera également d'une prise de recul historique et comparative en intégrant les expériences d'autres pays comme la Suisse et la Belgique. Ce colloque est organisé en partenariat avec l'Institut des études et de la recherche sur le Droit et la Justice et la Fondation des services funéraires - ville de Paris (SFVP).

Comité d'organisation :

Philippe Charrier, CNRS, Centre Max Weber (UMR 5283)

Gaëlle Clavandier, Université Jean Monnet, Saint-Etienne, Centre Max Weber (UMR 5283)

Marion Girer Université Jean Moulin Lyon 3, IFROSS/CRDMS

Guillaume Rousset, Université Jean Moulin Lyon 3, IFROSS/CRDMS

Cette manifestation aura lieu en présentiel au 18 Quai Claude Bernard, 69007, Lyon

inscription gratuite obligatoire sur <https://urlz.fr/ieGV>



Pour se rendre à l'amphithéâtre Fugier

De la gare de Lyon Part-Dieu :
Prendre le tramway T1, Direction Montrochet, Arrêt « rue de l'Université »

De la gare de Lyon Perrache :
Prendre le Tramway T1, Direction IUT Feyssine, Arrêt « rue de l'Université »